



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/02/14

Reçu en Préfecture le : 27/02/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 février 2014
D - 2014/89

Aujourd'hui 24 février 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN à partir de 19h10) Interruption de séance de 17h00 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Joël SOLARI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Portail des bibliothèques de Bordeaux. Conventions de partenariat. Signature. Autorisation

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Bibliothèque municipale de Bordeaux a mis en œuvre un portail documentaire qui donne accès au catalogue de ses collections, à des ressources numériques et à des informations culturelles. En ligne depuis mai 2013 sur l'adresse bibliotheque.bordeaux.fr, le portail constitue une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services accessibles au plus grand nombre. Cet outil participatif et évolutif constitue un espace collaboratif riche et ouvre largement le potentiel de coopération de la bibliothèque de Bordeaux avec ses partenaires actuels et à venir, en fonction des priorités définies par chacun des acteurs.

A ce jour, 57 bibliothèques universitaires de Bordeaux et les bibliothèques des autres établissements culturels de la Ville (musées, archives, jardin botanique) sont présentes sur le portail réunissant 2,6 millions de documents. Depuis son ouverture, la fréquentation du portail approche une moyenne de 800 visites par jour et plus d'un million de pages ont été vues depuis son lancement.

Afin d'élargir leur offre au plus grand nombre, les bibliothèques de Villenave d'Ornon, Gradignan, Bouliac, Le Bouscat et Talence ont choisi de collaborer avec la bibliothèque de Bordeaux, notamment sur les volets de l'action culturelle, l'offre du catalogue et l'accès aux ressources documentaires numériques. Les conventions jointes définissent un cadre de collaboration avec les bibliothèques concernées afin que ces dernières intègrent le portail des bibliothèques de Bordeaux en 2014.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions de partenariat.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 février 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU

CONVENTION DE COOPERATION DOCUMENTAIRE

Entre la Ville de Bordeaux,
représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, agissant aux fins des présentes par délibération du
Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'une part,

et la Ville du Bouscat, représentée par son Maire, Monsieur Patrick BOBET, agissant aux fins des présentes
par délibération du Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'autre part,

Préambule

Avec 11 équipements répartis sur l'ensemble de la commune, **les bibliothèques de Bordeaux** sont au centre des projets urbain, social et éducatif sur un territoire en évolution constante.

Pour ce faire, la Ville de Bordeaux a engagé un important programme de **modernisation, sur plusieurs années**, pour l'ensemble de son réseau, permettant d'offrir au public de nouveaux outils d'accès à la connaissance et à la sociabilité.

Ces nouveaux services s'appuient notamment sur l'essor des outils et des collections numériques.

En particulier, la Bibliothèque municipale de Bordeaux a mis en œuvre **un portail documentaire** qui donne accès au catalogue de ses collections, à des ressources numériques et à des informations culturelles.

En ligne depuis mai 2013 sur l'adresse bibliotheque.bordeaux.fr, le portail constitue une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services accessibles au plus grand nombre.

Cet outil participatif et évolutif constitue un espace collaboratif riche et ouvre largement le potentiel de coopération de la bibliothèque de Bordeaux avec ses partenaires actuels et à venir, en fonction des priorités définies par chacun des acteurs.

Il offre en particulier une recherche de documents à la fois attractive et précise, grâce :

- à un catalogue enrichi par des ressources extérieures (critiques littéraires, bandes-annonces de films, extraits sonores, etc.), qui permet l'interrogation du catalogue de la bibliothèque municipale de Bordeaux, mais également de ses partenaires. A ce jour, 57 bibliothèques universitaires de Bordeaux et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville (musées, archives, jardin botanique) sont présentes sur le portail réunissant 2,6 millions de documents. Depuis son ouverture, la fréquentation du portail approche une moyenne de 800 visites par jour et plus d'un million de pages ont été vues depuis son lancement ;
- à de nombreux services remarquables qui offrent la possibilité de visualiser des documents numérisés issus des fonds patrimoniaux, la consultation de livres électroniques, ou bien encore l'utilisation de méthodes d'apprentissage en ligne (soutien scolaire, informatique, etc.). Des expositions virtuelles viennent illustrer la richesse du patrimoine bordelais en mettant l'accent sur un thème, un auteur ou encore une oeuvre exceptionnelle. A court terme, la bibliothèque numérique patrimoniale donnera accès à plus de 100 000 images numérisées avec la possibilité de zoomer pour apprécier les moindres détails des collections : manuscrits de Montesquieu, cartes postales, livres illustrés, livres sur le vin...

En laissant une large place à l'illustration et aux contenus multimédia, le portail propose un lien étroit entre le public et les bibliothécaires partenaires qui partagent leur enthousiasme et leurs connaissances, prolongeant sur internet animations et choix documentaires dans la rubrique "On en parle".

En anticipation des pratiques culturelles et de loisirs, le portail documentaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux s'enrichira, à partir du début de l'année 2014, de nouvelles fonctionnalités comprenant notamment un service de questions aux bibliothécaires et de réponses à distance, et un univers graphique dédié aux enfants, proposant des services adaptés à ce public.

La bibliothèque de la Ville du Bouscat propose des collections multisupports, un espace multimédia, des animations et des services à destination de tous les publics. Afin d'élargir son offre au plus grand nombre, la bibliothèque du Bouscat a choisi de collaborer avec la bibliothèque de Bordeaux, notamment sur les volets de l'action culturelle, l'offre du catalogue et l'accès aux ressources documentaires numériques.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Les Bibliothèques municipales de Bordeaux et du Bouscat souhaitent coopérer ensemble pour développer les services offerts au public des deux communes.

Article 2 : Cette coopération s'appuiera en particulier sur le portail mis en œuvre par la Ville de Bordeaux, de façon à renforcer la visibilité de chaque partenaire, de ses collections documentaires et de ses actions culturelles.

Article 3 : Les deux bibliothèques s'efforceront en particulier de développer en commun, et au meilleur coût, l'offre de documentation numérique, notamment pour l'auto-formation.

Article 4 : Les bibliothèques associées apparaîtront sur le portail dans un espace spécifique consacré aux bibliothèques partenaires qui réunit déjà les 57 bibliothèques universitaires et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville de Bordeaux.

Article 5 : Afin de mener à bien le projet, un comité technique réunissant les bibliothèques concernées et les services informatiques des différentes communes proposera des modalités de coopérations et leur mise en œuvre technique à un comité de pilotage réunissant les maires-adjoints en charge de la culture.

Article 6 : Les modalités et les contours de la coopération seront établis sur la base d'un socle adopté en commun mais pourront également être approfondis, au cas par cas, en fonction des besoins et des priorités définies par les communes partenaires.

Article 7 : La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée à tout moment, par courrier d'une ou des communes concernées.

Fait à Bordeaux, le.....

Pour la Ville du Bouscat,
Le Maire,

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire,

Patrick BOBET

Alain JUPPE

CONVENTION DE COOPERATION DOCUMENTAIRE

Entre la Ville de Bordeaux,
représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, agissant aux fins des présentes par délibération du
Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'une part,

et la Ville de Bouliac
représentée par son Maire, Monsieur Jean-Pierre FAVROUL, agissant aux fins des présentes par
délibération du Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'autre part,

Préambule

Avec 11 équipements répartis sur l'ensemble de la commune, **les bibliothèques de Bordeaux** sont au centre des projets urbain, social et éducatif sur un territoire en évolution constante.

Pour ce faire, la Ville de Bordeaux a engagé un important programme de **modernisation, sur plusieurs années**, pour l'ensemble de son réseau, permettant d'offrir au public de nouveaux outils d'accès à la connaissance et à la sociabilité.

Ces nouveaux services s'appuient notamment sur l'essor des outils et des collections numériques.

En particulier, la Bibliothèque municipale de Bordeaux a mis en œuvre **un portail documentaire** qui donne accès au catalogue de ses collections, à des ressources numériques et à des informations culturelles.

En ligne depuis mai 2013 sur l'adresse bibliotheque.bordeaux.fr, le portail constitue une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services accessibles au plus grand nombre.

Cet outil participatif et évolutif constitue un espace collaboratif riche et ouvre largement le potentiel de coopération de la bibliothèque de Bordeaux avec ses partenaires actuels et à venir, en fonction des priorités définies par chacun des acteurs.

Il offre en particulier une recherche de documents à la fois attractive et précise, grâce :

- à un catalogue enrichi par des ressources extérieures (critiques littéraires, bandes-annonces de films, extraits sonores, etc.), qui permet l'interrogation du catalogue de la bibliothèque municipale de Bordeaux, mais également de ses partenaires. A ce jour, 57 bibliothèques universitaires de Bordeaux et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville (musées, archives, jardin botanique) sont présentes sur le portail réunissant 2,6 millions de documents. Depuis son ouverture, la fréquentation du portail approche une moyenne de 800 visites par jour et plus d'un million de pages ont été vues depuis son lancement ;
- à de nombreux services remarquables qui offrent la possibilité de visualiser des documents numérisés issus des fonds patrimoniaux, la consultation de livres électroniques, ou bien encore l'utilisation de méthodes d'apprentissage en ligne (soutien scolaire, informatique, etc.). Des expositions virtuelles viennent illustrer la richesse du patrimoine bordelais en mettant l'accent sur un thème, un auteur ou encore une œuvre exceptionnelle. A court terme, la bibliothèque numérique patrimoniale donnera accès à plus de 100 000 images numérisées avec la possibilité de zoomer pour apprécier les moindres détails des collections : manuscrits de Montesquieu, cartes postales, livres illustrés, livres sur le vin...

En laissant une large place à l'illustration et aux contenus multimédia, le portail propose un lien étroit entre le public et les bibliothécaires partenaires qui partagent leur enthousiasme et leurs connaissances, prolongeant sur internet animations et choix documentaires dans la rubrique "On en parle".

En anticipation des pratiques culturelles et de loisirs, le portail documentaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux s'enrichira, à partir du début de l'année 2014, de nouvelles fonctionnalités comprenant notamment un service de questions aux bibliothécaires et de réponses à distance, et un univers graphique dédié aux enfants, proposant des services adaptés à ce public.

La bibliothèque de Bouliac propose sur 150 m2 dédiés à la lecture, la recherche, la détente et l'animation pour tous, plus de 7 000 livres répartis en différents espaces adaptés aux âges de la vie, présentant des romans, biographies et revues, mais également des bandes dessinées ainsi que des albums et contes pour les plus petits.

Un point CIJA est aménagé dans la perspective de donner des outils aux adolescents dans leur découverte du monde de l'emploi.

Des ordinateurs en libre accès sont en place pour aider le public dans ses démarches en leur permettant l'accès aux outils de traitement de texte et d'image ou d'internet.

La bibliothèque de Bouliac propose également des animations hebdomadaires grâce à une conteuse qui initie les tout-petits au monde merveilleux des livres d'images.

Lieu propice à la détente et à la convivialité, idéalement placée dans un cadre de verdure, la bibliothèque offre pour un coût d'inscription modique des services très appréciés des administrés de la commune, et qui va s'enrichir bientôt grâce à la consultation en ligne de son catalogue

Afin d'élargir son offre au plus grand nombre, la bibliothèque de Bouliac a choisi de collaborer avec la bibliothèque de Bordeaux, notamment sur les volets de l'action culturelle, l'offre du catalogue et l'accès aux ressources documentaires numériques.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Les Bibliothèques municipales de Bordeaux et de Bouliac souhaitent coopérer ensemble pour développer les services offerts au public des deux communes.

Article 2 : Cette coopération s'appuiera en particulier sur le portail mis en œuvre par la Ville de Bordeaux, de façon à renforcer la visibilité de chaque partenaire, de ses collections documentaires et de ses actions culturelles.

Article 3 : Les deux bibliothèques s'efforceront en particulier de développer en commun, et au meilleur coût, l'offre de documentation numérique, notamment pour l'auto-formation.

Article 4 : Les bibliothèques associées apparaîtront sur le portail dans un espace spécifique consacré aux bibliothèques partenaires qui réunit déjà les 57 bibliothèques universitaires et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville de Bordeaux.

Article 5 : Afin de mener à bien le projet, un comité technique réunissant les bibliothèques concernées et les services informatiques des différentes communes proposera des modalités de coopérations et leur mise en œuvre technique à un comité de pilotage réunissant les maires-adjoints en charge de la culture.

Article 6 : Les modalités et les contours de la coopération seront établis sur la base d'un socle adopté en commun mais pourront également être approfondis, au cas par cas, en fonction des besoins et des priorités définies par les communes partenaires.

Article 7 : La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée à tout moment, par courrier d'une ou des communes concernées.

Fait à Bordeaux, le.....

Pour la Ville de Bouliac,
Le Maire,

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire,

Jean-Pierre FAVROUL

Alain JUPPE

CONVENTION DE COOPERATION DOCUMENTAIRE

Entre la Ville de Bordeaux,
représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, agissant aux fins des présentes par délibération du
Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'une part,

et la Ville de Gradignan
représentée par son Maire, Monsieur Michel LABARDIN, agissant aux fins des présentes par délibération du
Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'autre part,

Préambule

Avec 11 équipements répartis sur l'ensemble de la commune, **les bibliothèques de Bordeaux** sont au centre des projets urbain, social et éducatif sur un territoire en évolution constante.

Pour ce faire, la Ville de Bordeaux a engagé un important programme de **modernisation, sur plusieurs années**, pour l'ensemble de son réseau, permettant d'offrir au public de nouveaux outils d'accès à la connaissance et à la sociabilité.

Ces nouveaux services s'appuient notamment sur l'essor des outils et des collections numériques.

En particulier, la Bibliothèque municipale de Bordeaux a mis en œuvre **un portail documentaire** qui donne accès au catalogue de ses collections, à des ressources numériques et à des informations culturelles.

En ligne depuis mai 2013 sur l'adresse bibliotheque.bordeaux.fr, le portail constitue une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services accessibles au plus grand nombre.

Cet outil participatif et évolutif constitue un espace collaboratif riche et ouvre largement le potentiel de coopération de la bibliothèque de Bordeaux avec ses partenaires actuels et à venir, en fonction des priorités définies par chacun des acteurs.

Il offre en particulier une recherche de documents à la fois attractive et précise, grâce :

- à un catalogue enrichi par des ressources extérieures (critiques littéraires, bandes-annonces de films, extraits sonores, etc.), qui permet l'interrogation du catalogue de la bibliothèque municipale de Bordeaux, mais également de ses partenaires. A ce jour, 57 bibliothèques universitaires de Bordeaux et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville (musées, archives, jardin botanique) sont présentes sur le portail réunissant 2,6 millions de documents. Depuis son ouverture, la fréquentation du portail approche une moyenne de 800 visites par jour et plus d'un million de pages ont été vues depuis son lancement ;
- à de nombreux services remarquables qui offrent la possibilité de visualiser des documents numérisés issus des fonds patrimoniaux, la consultation de livres électroniques, ou bien encore l'utilisation de méthodes d'apprentissage en ligne (soutien scolaire, informatique, etc.). Des expositions virtuelles viennent illustrer la richesse du patrimoine bordelais en mettant l'accent sur un thème, un auteur ou encore une oeuvre exceptionnelle. A court terme, la bibliothèque numérique patrimoniale donnera accès à plus de 100 000 images numérisées avec la possibilité de zoomer pour apprécier les moindres détails des collections : manuscrits de Montesquieu, cartes postales, livres illustrés, livres sur le vin...

En laissant une large place à l'illustration et aux contenus multimédia, le portail propose un lien étroit entre le public et les bibliothécaires partenaires qui partagent leur enthousiasme et leurs connaissances, prolongeant sur internet animations et choix documentaires dans la rubrique "On en parle".

En anticipation des pratiques culturelles et de loisirs, le portail documentaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux s'enrichira, à partir du début de l'année 2014, de nouvelles fonctionnalités comprenant notamment un service de questions aux bibliothécaires et de réponses à distance, et un univers graphique dédié aux enfants, proposant des services adaptés à ce public.

La bibliothèque de la Ville de Gradignan a été inaugurée en décembre 2006 pour accompagner et amplifier tout au long de l'année l'action menée par le Salon Lire en Poche dans le domaine de la Lecture Publique. Cet équipement a été pensé comme un outil de démocratisation de l'accès à la Culture résolument ouvert à tous les publics (valides et handicapés) et abritant les productions et services culturels les plus modernes dans des espaces conviviaux.

La Médiathèque, déployée sur 2500 m2, propose, en effet, un Espace Jeunesse en rez de jardin, au-dessus duquel s'articulent les Espaces Adultes, Images, Son et Multimédia.

Régulièrement enrichies dans le cadre d'une démarche encyclopédique, les collections tous supports (imprimés, CD audio, DVD) se distinguent par la mise en valeur de 2 thématiques spécialisées : l'Environnement pour faire écho à l'image de Gradignan « Ville verte » et le Conte pour le jeune public et les professionnels de l'Enfance.

Par ailleurs, au-delà d'un fonds de documents pour tous les âges et toutes les envies, la médiathèque de Gradignan, c'est aussi un lieu de vie qui offre matériels et services sur place permettant d'écouter individuellement de la musique, de sélectionner et télécharger la création musicale indépendante à partir de la Borne Automazic, de visionner seul ou en groupe des DVD, de s'initier à l'outil informatique et à la création numérique, de jouer à des jeux électroniques ou simplement découvrir une exposition ou participer à une rencontre avec un auteur dans son auditorium.

Enfin l'accessibilité des personnes handicapées est une priorité affirmée, cet équipement offrant un accueil spécifique au public empêché qui peut accéder à des collections et dispositifs adaptés.

Afin d'élargir son offre au plus grand nombre, la bibliothèque de Gradignan a choisi de collaborer avec la bibliothèque de Bordeaux, notamment sur les volets de l'action culturelle, l'offre du catalogue et l'accès aux ressources documentaires numériques.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Les Bibliothèques municipales de Bordeaux et de Gradignan souhaitent coopérer ensemble pour développer les services offerts au public des deux communes.

Article 2 : Cette coopération s'appuiera en particulier sur le portail mis en œuvre par la Ville de Bordeaux, de façon à renforcer la visibilité de chaque partenaire, de ses collections documentaires et de ses actions culturelles.

Article 3 : Les deux bibliothèques s'efforceront en particulier de développer en commun, et au meilleur coût, l'offre de documentation numérique, notamment pour l'auto-formation.

Article 4 : Les bibliothèques associées apparaîtront sur le portail dans un espace spécifique consacré aux bibliothèques partenaires qui réunit déjà les 57 bibliothèques universitaires et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville de Bordeaux.

Article 5 : Afin de mener à bien le projet, un comité technique réunissant les bibliothèques concernées et les services informatiques des différentes communes proposera des modalités de coopérations et leur mise en œuvre technique à un comité de pilotage réunissant les maires-adjoints en charge de la culture.

Article 6 : Les modalités et les contours de la coopération seront établis sur la base d'un socle adopté en commun mais pourront également être approfondis, au cas par cas, en fonction des besoins et des priorités définies par les communes partenaires.

Article 7 : La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée à tout moment, par courrier d'une ou des communes concernées.

Fait à Bordeaux, le.....

Pour la Ville de Gradignan,
Le Maire,

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire,

Michel LABARDIN

Alain JUPPE

CONVENTION DE COOPERATION DOCUMENTAIRE

Entre la Ville de Bordeaux,
représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, agissant aux fins des présentes par délibération du
Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'une part,

et la Ville de Villenave d'Ornon
représentée par son Maire, Monsieur Patrick PUJOL, agissant aux fins des présentes par délibération du
Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'autre part,

Préambule

Avec 11 équipements répartis sur l'ensemble de la commune, **les bibliothèques de Bordeaux** sont au centre des projets urbain, social et éducatif sur un territoire en évolution constante.

Pour ce faire, la Ville de Bordeaux a engagé un important programme de **modernisation, sur plusieurs années**, pour l'ensemble de son réseau, permettant d'offrir au public de nouveaux outils d'accès à la connaissance et à la sociabilité.

Ces nouveaux services s'appuient notamment sur l'essor des outils et des collections numériques.

En particulier, la Bibliothèque municipale de Bordeaux a mis en œuvre **un portail documentaire** qui donne accès au catalogue de ses collections, à des ressources numériques et à des informations culturelles.

En ligne depuis mai 2013 sur l'adresse bibliotheque.bordeaux.fr, le portail constitue une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services accessibles au plus grand nombre.

Cet outil participatif et évolutif constitue un espace collaboratif riche et ouvre largement le potentiel de coopération de la bibliothèque de Bordeaux avec ses partenaires actuels et à venir, en fonction des priorités définies par chacun des acteurs.

Il offre en particulier une recherche de documents à la fois attractive et précise, grâce :

- à un catalogue enrichi par des ressources extérieures (critiques littéraires, bandes-annonces de films, extraits sonores, etc.), qui permet l'interrogation du catalogue de la bibliothèque municipale de Bordeaux, mais également de ses partenaires. A ce jour, 57 bibliothèques universitaires de Bordeaux et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville (musées, archives, jardin botanique) sont présentes sur le portail réunissant 2,6 millions de documents. Depuis son ouverture, la fréquentation du portail approche une moyenne de 800 visites par jour et plus d'un million de pages ont été vues depuis son lancement ;
- à de nombreux services remarquables qui offrent la possibilité de visualiser des documents numérisés issus des fonds patrimoniaux, la consultation de livres électroniques, ou bien encore l'utilisation de méthodes d'apprentissage en ligne (soutien scolaire, informatique, etc.). Des expositions virtuelles viennent illustrer la richesse du patrimoine bordelais en mettant l'accent sur un thème, un auteur ou encore une œuvre exceptionnelle. A court terme, la bibliothèque numérique patrimoniale donnera accès à plus de 100 000 images numérisées avec la possibilité de zoomer pour apprécier les moindres détails des collections : manuscrits de Montesquieu, cartes postales, livres illustrés, livres sur le vin...

En laissant une large place à l'illustration et aux contenus multimédia, le portail propose un lien étroit entre le public et les bibliothécaires partenaires qui partagent leur enthousiasme et leurs connaissances, prolongeant sur internet animations et choix documentaires dans la rubrique "On en parle".

En anticipation des pratiques culturelles et de loisirs, le portail documentaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux s'enrichira, à partir du début de l'année 2014, de nouvelles fonctionnalités comprenant notamment un service de questions aux bibliothécaires et de réponses à distance, et un univers graphique dédié aux enfants, proposant des services adaptés à ce public.

La Ville de Villenave d'Ornon dispose d'un équipement, la Médiathèque d'Ornon, située dans le quartier de Chambéry. Elle ouvrira par ailleurs en 2015 une nouvelle structure dans le quartier Sud Est de la ville. Elle s'adresse à tous les publics tant par sa politique d'acquisition documentaire que par les spectacles et animations proposés. Elle offre notamment de nombreux services spécifiques aux jeunes (accueils de classes, animations) et aux personnes âgées (portage à domicile, agrandisseur de caractères). Concernant les documents, elle propose un accès et une offre élargis (livres, revues, musique, images) ainsi que des initiations pour tous à l'Espace Multimédia. Depuis 2013, la médiathèque met à disposition des usagers des tablettes numériques et un abonnement à une plateforme d'autoformation. Elle a renouvelé son site Internet qui est aujourd'hui attrayant et fonctionnel.

Afin d'élargir son offre au plus grand nombre, la bibliothèque de Villenave d'Ornon a choisi de coopérer avec la bibliothèque de Bordeaux, notamment sur les volets de l'action culturelle, l'offre du catalogue et l'accès aux ressources documentaires numériques.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Les Bibliothèques municipales de Bordeaux et de Villenave d'Ornon souhaitent coopérer ensemble pour développer les services offerts au public des deux communes.

Article 2 : Cette coopération s'appuiera en particulier sur le portail mis en œuvre par la Ville de Bordeaux, de façon à renforcer la visibilité de chaque partenaire, de ses collections documentaires et de ses actions culturelles.

Article 3 : Les deux bibliothèques s'efforceront en particulier de développer en commun, et au meilleur coût, l'offre de documentation numérique, notamment pour l'auto-formation.

Article 4 : Les bibliothèques associées apparaîtront sur le portail dans un espace spécifique consacré aux bibliothèques partenaires qui réunit déjà les 57 bibliothèques universitaires et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville de Bordeaux.

Article 5 : Afin de mener à bien le projet, un comité technique réunissant les bibliothèques concernées et les services informatiques des différentes communes proposera des modalités de coopérations et leur mise en œuvre technique à un comité de pilotage réunissant les maires-adjoints en charge de la culture.

Article 6 : Les modalités et les contours de la coopération seront établis sur la base d'un socle adopté en commun mais pourront également être approfondis, au cas par cas, en fonction des besoins et des priorités définies par les communes partenaires.

Article 7 : La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée à tout moment, par courrier d'une ou des communes concernées.

Fait à Bordeaux, le.....

Pour la Ville de Villenave d'Ornon,
Le Maire,

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire,

Patrick PUJOL

Alain JUPPE

CONVENTION DE COOPERATION DOCUMENTAIRE

Entre la Ville de Bordeaux,
représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, agissant aux fins des présentes par délibération du
Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'une part,

et la Ville de Talence
représentée par son Maire, Monsieur Alain CAZABONNE, agissant aux fins des présentes par délibération
du Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le
d'autre part,

Préambule

Avec 11 équipements répartis sur l'ensemble du territoire, **les bibliothèques de Bordeaux** sont au centre des projets urbain, social et éducatif sur un territoire en évolution constante.

Pour ce faire, la Ville de Bordeaux a engagé un important programme de **modernisation, sur plusieurs années**, pour l'ensemble de son réseau, permettant d'offrir au public de nouveaux outils d'accès à la connaissance et à la sociabilité.

Ces nouveaux services s'appuient notamment sur l'essor des outils et des collections numériques.

En particulier, la Bibliothèque municipale de Bordeaux a mis en œuvre **un portail documentaire** qui donne accès au catalogue de ses collections, à des ressources numériques et à des informations culturelles.

En ligne depuis mardi 14 mai sur l'adresse bibliotheque.bordeaux.fr, le portail constitue une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services accessibles au plus grand nombre.

Cet outil participatif et évolutif constitue un espace collaboratif riche et ouvre largement le potentiel de coopération de la bibliothèque de Bordeaux avec ses partenaires actuels et à venir, en fonction des priorités définies par chacun des acteurs.

Il offre en particulier une recherche de documents à la fois attractive et précise, grâce :

- à un catalogue enrichi par des ressources extérieures (critiques littéraires, bandes annonces de films, extraits sonores, etc.) qui permet l'interrogation du catalogue de la bibliothèque municipale de Bordeaux, mais également de ses partenaires. A ce jour, 57 bibliothèques universitaires de Bordeaux et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville (musées, archives, jardin botanique) sont présentes sur le portail réunissant 2,6 millions de documents. Depuis son ouverture, la fréquentation du portail approche une moyenne de 800 visites par jour et plus d'un million de pages ont été vues depuis son lancement ;
- à de nombreux services remarquables qui offrent la possibilité de visualiser des documents numérisés issus des fonds patrimoniaux, la consultation de livres électroniques, ou bien encore l'utilisation de méthodes d'apprentissage en ligne (soutien scolaire, informatique, etc.). Des expositions virtuelles viennent illustrer la richesse du patrimoine bordelais en mettant l'accent sur un thème, un auteur ou encore une oeuvre exceptionnelle. A court terme, la bibliothèque numérique patrimoniale donnera accès à plus de 50 000 images numérisées avec la possibilité de zoomer pour apprécier les moindres détails des collections: manuscrits de Montesquieu, cartes postales, livres illustrés, livres sur le vin...

En laissant une large place à l'illustration et aux contenus multimédia, le portail propose un lien étroit entre le public et les bibliothécaires partenaires qui partagent leur enthousiasme et leurs connaissances, prolongeant sur internet animations et choix documentaires dans la rubrique "On en parle".

En anticipation des pratiques culturelles et de loisirs, le portail documentaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux s'enrichira, à partir du début de l'année 2014, de nouvelles fonctionnalités comprenant notamment:

- un service de questions aux bibliothécaires et de réponses à distance
- un univers graphique dédié aux enfants, proposant des services adaptés à ce public
- plus de 100 000 images dans la Bibliothèque numérique patrimoniale.

Les médiathèques de Talence forment un réseau de trois structures. La diversité des collections, l'étendue des heures d'ouverture, la variété des ateliers, actions et animations proposées permettent de répondre aux demandes et aux attentes sur l'ensemble du territoire de la ville.

Du lundi au samedi, les usagers peuvent aller de l'une à l'autre, en utilisant les spécificités de chacune. La carte d'inscription offre la possibilité d'emprunter dans les trois structures et le catalogue commun permet de repérer où se trouvent les documents recherchés.

Prochainement le portail des médiathèques permettra l'accès de tous à de l'information, au catalogue en ligne enrichi, à de nouvelles fonctionnalités et à terme à des ressources numériques en ligne.

La Médiathèque Castagnéra est implantée dans le parc Peixotto, à deux pas du tram, au cœur d'un « centre ville culturel » à proximité de l'École de musique, du Forum des Arts et de la Culture, de la Librairie Georges et du Cinéma Gaumont.

Sur 2300 m², 100000 documents sont répartis dans un souci d'équilibre des collections et de fluidité de circulation des publics. Dès l'ouverture en 1996, musique et cinéma occupent une place importante, avec aujourd'hui, 18000 CD et 7500 DVD.

Depuis 2010, en lien avec l'Agenda 21, les médiathèques talençaises proposent une sélection de 400 documents sur le développement durable afin de renforcer la sensibilisation et l'information de tous.

Ouverte aux usagers inscrits, la Cyber-base permet de se former aux outils informatiques et aux usages du Web. Des ateliers de formation se déroulent dans les 2 médiathèques.

Un ensemble d'actions extérieures en direction des personnes âgées et dépendantes, des collégiens et lycéens, des tout-petits, contribue à rendre vivant le plaisir de l'accès à la culture.

La Médiathèque de Thouars a ouvert en juin 2012 dans le Dôme, nouvel espace municipal de proximité citoyenne. Chaleureuse, claire et accessible, elle se déploie sur 220 m² de surface et ouvre au public du lundi au vendredi.

L'accent est mis sur les ouvrages pratiques, les romans et les films grand public, les albums pour les 0-7 ans. Internet est accessible sur 2 ordinateurs.

Outre la médiathèque, le Dôme réunit le Centre social et culturel Mix-Cité, le Centre Animation Jeunesse, la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen et un Café d'habitants. Ce lieu est pensé comme un véritable lieu d'échange, avec tous et pour tous.

En partenariat avec le Centre social, la Médiathèque de Thouars mène de nombreuses actions de sensibilisation au livre. Elle accompagne très régulièrement les animations mises en œuvre par la Maison des Droits de l'Homme autour de la question des droits, de la solidarité et de la citoyenneté.

La Boîte à lire, a ouvert ses portes en décembre 2013. Cette bibliothèque de 45 m² a été étudiée pour apporter une réponse de proximité aux résidents du quartier qui se déplacent peu.

Afin d'élargir son offre au plus grand nombre, la médiathèque de Talence a choisi de collaborer avec la bibliothèque de Bordeaux, notamment sur les volets de l'action culturelle, l'offre du catalogue et l'accès aux ressources documentaires numériques.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Les Bibliothèques municipales de Bordeaux et de Talence souhaitent coopérer ensemble pour développer les services offerts au public des deux communes.

Article 2 : Cette coopération s'appuiera en particulier sur le portail mis en œuvre par la Ville de Bordeaux, de façon à renforcer la visibilité de chaque partenaire, de ses collections documentaires et de ses actions culturelles.

Article 3 : Les deux bibliothèques s'efforceront en particulier de développer en commun, et au meilleur coût, l'offre de documentation numérique, notamment pour l'auto-formation.

Article 4 : Les bibliothèques associées apparaîtront sur le portail dans un espace spécifique consacré aux bibliothèques partenaires qui réunit déjà les 57 bibliothèques universitaires et les bibliothèques des établissements culturels de la Ville de Bordeaux.

Article 5 : Afin de mener à bien le projet, un comité technique réunissant les bibliothèques concernées et les services informatiques des différentes communes proposera des modalités de coopérations et leur mise en œuvre technique à un comité de pilotage réunissant les maires-adjoints en charge de la culture.

Article 6 : Les modalités et les contours de la coopération seront établis sur la base d'un socle adopté en commun mais pourront également être approfondis, au cas par cas, en fonction des besoins et des priorités définies par les communes partenaires.

Article 7 : La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée à tout moment, par courrier d'une ou des communes concernées.

Fait à Bordeaux, le.....

Pour la Ville de Talence,
Le Maire,

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire,

Alain CAZABONNE

Alain JUPPE